

Dossier d'autorisation d'urbanisme

08100421X7015

Albi - Tarn

Type

Permis de construire

État

Chantier commencé

Autorisation

12/01/2022

Surface créée

-

Surface démolie

-

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 30/07/2026 à 07:13 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	08100421X7015
Type	Permis de construire
État d'avancement	Chantier commencé
Nature du projet	-
Destination	-
Demandeur	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DU TARN
SIREN / SIRET	278100011 / 27810001100016

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2021
Autorisation	12/01/2022
Décision	12/01/2022
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2022-01
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	202505

Localisation

Adresse	34 ET AV MARECHAL KELLERMANN ALBI 81000
Commune	Albi (81004)
Département	Tarn (81)
Région	Occitanie (76)
Code postal	81000
Parcelles cadastrales	EW 141

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
-------------	-------	-------	---------	-------------	----------------

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	-
Statut source	Chantier commencé
Nature déclarée	-
Nature complétée	-
Destination principale	-
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	-
Surélévation	-

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f73cf2d-7bc4-4b5a-b912-718d6991f0a0
Première importation	12/06/2026 21:03
Dernière observation	02/07/2026 03:27

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DU TARN (OPH)	278100011	Société du permis
ALEXANDRE JEAN WODZYNSKI	-	Administrateur
ANDRE AUGUSTIN DELPHIN FABRE	-	Administrateur
BLAISE AZNAR	-	Administrateur
CHRISTOPHE COSTA	-	Administrateur
CLEMENTINE LUCIE CHLOE AZAM	-	Administrateur
DOMINIQUE MARIE-PIERRE MAURICETTE HIRISSOU (DA COL)	-	Administrateur
EVA GERAUD (BESSON)	-	Administrateur
GILLES BIRBES	-	Administrateur
GISELE ANNIE CAHUZAC	-	Administrateur
HELENE CLAUDINE ROQUE	-	Administrateur
JEAN-CHARLES HUBERT XAVIER BALARDY	-	Administrateur
JEAN-PIERRE ALAIN CLAUDE SEVERAC	-	Administrateur
LAURENCE NAVARRO	-	Administrateur
MAHMOUD ABUSHAWISH	-	Administrateur
MARIE-FRANCE REGINE GINOILLAC (ARVOUET)	-	Administrateur
MICHEL CLAUDE JEAN TRESSIERES	-	Administrateur
MICHEL JEAN-MARC FRANQUES	-	Administrateur
SERGE LOUIS LOPEZ-SERRES (LOPEZ)	-	Administrateur
STEPHANE CLAUDE AYMARD	-	Administrateur
SYLVIE CLAUDE HENRIETTE DIOGO (BIBAL)	-	Administrateur

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.